



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Publicité : BOAMP – Mise en ligne le 8/08/2016.

TPBM – Mise en ligne le 09/08/2016

Site de la ville (www.ville-bollene.fr) – Mise en ligne le 8/08/2016.

Identification de l'organisme qui passe le marché :

MAIRIE DE BOLLENE
Place Reynaud de la Gardette - B.P. 207
8 4 5 0 5 BOLLENE
 Téléphone:04.90.40.51.88 / Télécopie:04.90.40.51.72

Objet du marché : Construction d'une salle des fêtes – Quartier Le Mas- LOT 02 : Gros œuvre - Maçonnerie

Lieu(x) d'exécution: Commune de Bollène.

Type de marché : Marché de travaux

Date de notification du marché : le 2/11/2016.

Procédure de passation : Procédure adaptée – (Art 27 du décret n°2016-360)

Nom des titulaires retenus et montant du marché :

Marché 2016/48– Construction d'une salle des fêtes – Quartier Le Mas- LOT 02 : Gros œuvre - Maçonnerie

Société	Montant HT	TVA	Montant TTC
BATRI DIAZ CONSTRUCTIONS 79, Traverse du Pragelinet 84500 BOLLENE	1 026 000 €	205 200 €	1 231 200 €

Délai d'exécution du marché : Le délai global tous lots confondus est fixé à 15 mois
 Ce délai court à compter de la date fixée par l'ordre de service.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 16 avenue Feuchères 30 000 Nîmes– tél.: 04.66.27.37.00 / Fax : 04.66.36.27.86

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Ville de Bollène BP 207 84505 Bollène cedex – tél. : 04.90.40.51.88 / mail : commande.publique@ville-bollene.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication (mois en toutes lettres) : 18 novembre 2016